



Communiqué

CAPN de Mutations B 2014

Mouvement de mutations catastrophique sous couvert d'un dialogue social tronqué !

Dès la sortie du mouvement de mutations le 13 mai 2014, les organisations syndicales Solidaires, CGT, FO et CFDT ont dénoncé, comme en 2013, un **projet décevant pour des milliers d'agent-es**.

En plus des vacances d'emplois B (1362 à l'ouverture de la CAP) qui vont dégrader nos conditions de travail, en plus du gel de nos traitements, en plus de la baisse de nos salaires (dispositif d'intéressement passant de 150€ à 120€), **voilà donc maintenant venu le temps des mouvements de mutations « peau de chagrin » !**

Certes, cette décision est moins visible que d'autres attaques frontales menées par la DG envers les personnels, puisqu'elle ne concerne qu'une partie des agent-es chaque année. Les conséquences en sont cependant tout aussi graves, puisque elles placent certaines personnes dans des situations parfois dramatiques sans résoudre le problème du manque cruel d'effectifs dans de nombreux postes et services.

La direction générale refusant d'accéder à notre exigence d'ouverture d'un réel dialogue, les organisations syndicales CGT, FO et CFDT ont continué de porter d'une seule voix les mêmes revendications face à la DG, à l'ouverture de la CAPN de mutation :

- ✓ **un mouvement de mutations respectant les règles de mutations :**
 - > **pour un poste vacant demandé = une arrivée en septembre ;**
- ✓ **la prise en compte des extensions, annulations de mutation et des mutations tardives, avec réponse de la DG pendant la tenue de la CAPN ;**
- ✓ **l'appel de l'intégralité des listes complémentaires de B et C et un recrutement massif par concours.**

Devant le refus de l'administration de répondre à ces revendications légitimes, les organisations syndicales CGT, FO et CFDT ont décidé de façon **responsable**, de participer aux débats de la CAPN pour défendre les dossiers de mutation qui leur ont été confiés.

Dans ce contexte, les élu-es B CGT se sont opposé -es à la volonté de l'administration d'imposer des séances « marathon » ne permettant plus d'assurer une défense sereine et juste des agent-es.

Le nombre important de dossiers à traiter (plus de 800 pour la seule CGT) et la nécessité de débats autour de l'application des nouvelles règles de mutation auraient du être anticipés par l'administration en terme de temps pour la CAP Nationale.

Les élu-es B CGT avaient prévu de longue date cette situation en dénonçant, comme d'autres organisations syndicales, le calendrier ridicule imposé par la DG pour les mutations 2014.

En 2014, La DG est donc passée en force et a pris la responsabilité de bâcler les travaux de la CAPN au détriment des agent-es.

Les élu-es CGT ont néanmoins défendu jusqu'au terme de la 1ere phase de la CAPN l'ensemble des dossiers qui leur avaient été confiés.

Montreuil, le 1^{er} juillet 2014

Syndicat national
CGT Finances Publiques
● Case 450 ou 451
263 RUE DE PARIS 93514 MONTREUIL CEDEX
● dgfip@cgt.fr
● www.financespubliques.cgt.fr
● Tél. : 01.55.82.80.80

La CGT Finances Publiques dénonce la surdité de la DG face aux revendications des personnels.

La CGT Finances Publiques revendique que la DG respecte ses engagements et établisse un mouvement définitif le plus large possible et en application des règles de mutation !

RENDEZ-VOUS LES 7 ET 8 JUILLET !